

Utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)

Durée : 2h30

Public visé : Tout public à partir de 10 ans

Prérequis : Aucun

Tarif : Dégressif selon nombre de participants

Formateur : Titulaire du certificat de formateur

Accessibilité aux Personnes en situation de handicap : Nous consulter

Participants : 4 à 10 personnes

Lieu : Dans vos locaux

Modalité de formation : Présentiel

Délai d'accès formation : A partir de 2 semaines

Objectifs de la formation :

- Reconnaître une situation d'arrêt cardiaque.
- Savoir utiliser un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) en toute sécurité.
- Effectuer une Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) de manière efficace.
- Assurer la prise en charge de la victime avant l'arrivée des secours.

Contenu pédagogique :

1. Introduction et sensibilisation

- Présentation de l'arrêt cardiaque (causes, chiffres, enjeux).
- Importance de l'utilisation rapide d'un défibrillateur.

2. Reconnaître l'arrêt cardiaque

- Identifier les signes d'un arrêt cardiaque (absence de conscience, de respiration).
- Réagir face à une victime inconsciente.

3. La Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP)

- Pratiquer le massage cardiaque chez l'adulte.
- Maîtriser la chaîne de survie : alerter, pratiquer la RCP, utiliser le défibrillateur.

4. Utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)

- Présentation du fonctionnement d'un DAE.
- Suivre les consignes vocales du DAE pour une utilisation sécurisée.

- Gérer les chocs délivrés par le défibrillateur en lien avec la réanimation.

5. Cas pratiques et mises en situation

- Simulations d'arrêt cardiaque avec utilisation du défibrillateur.
- Entraînement à la réanimation cardio-pulmonaire sur mannequins.

Méthodes pédagogiques :

- Alternance entre théorie et exercices pratiques.
- Utilisation du défibrillateur d'entraînement et de mannequins pour des mises en situation réelles.
- Apprentissage par simulation pour garantir une prise en main efficace du DAE.

Évaluation et certification :

- Évaluation continue à travers des exercices pratiques et mises en situation.
- Attestation de formation remise à chaque participant à l'issue de la session.

